

ÉCOLE DE MUSIQUE



... ET DE DANSE



ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Un espace de loisirs géré par la Communauté de Communes



L'école de musique et de danse est un espace ancré depuis très longtemps dans le paysage culturel et de loisirs du canton d'Auxonne.

Elle offre de multiples opportunités et découvertes à travers un enseignement essentiellement ludique tout en développant des bases musicales solides. À titre d'exemple, il est possible de commencer l'apprentissage d'un instrument dès la première année, contrairement à l'enseignement qu'ont pu recevoir nos aînés. Ainsi le jeune élève n'est pas rebuté par un solfège rébarbatif et souvent inadapté.

Toutefois, un cours d'éveil musical est proposé aux tous petits afin de les sensibiliser à une approche musicale par le jeu et la découverte des instruments, leur facilitant ainsi leur choix.

Les instruments proposés sont :

Piano, violon, flûte à bec, violoncelle, percussion, guitare classique et électrique, chant classique et variété... Ouverture cette année de classes d'instruments à vent : trompette, cornet, tuba, flûte traversière, avec possibilité de location des instruments par l'école, à un tarif préférentiel.

Divers ateliers avec libre accès :

Hip hop, danse de salon, djembé-danses africaines, chorale d'enfants, orchestre junior, ensemble de guitares, musique de chambre avec accompagnement de piano.

Le souhait constant de l'école de musique et de danse est de privilégier la pratique collective dès le début des études afin de partager le plaisir de jouer et de danser ensemble, mais aussi de créer un orchestre amateur qui pourra se produire à l'occasion des diverses manifestations publiques du canton.

Avant de s'engager dans une inscription annuelle, il est possible et même souhaitable de venir rencontrer les animateurs pédagogiques et d'assister librement à un cours.



ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Inscriptions à l'École :

- place du Capitaine Landolphe
- vendredi 3 septembre de 17 h 00 à 19 h 00,
- mercredi 8 septembre de 9 h 00 à 12 h 00 et de 17 h 00 à 19 h 00.

Inscriptions à la Communauté de Communes :

- ruelle de Richebourg
- du 1^{er} septembre au 30 novembre 2010 (option payable en 5 fois),
- du 1^{er} janvier au 30 mars 2011 (payable en une seule fois),
- du 1^{er} avril au 30 juin 2011 (payable en une seule fois).

Rentrée scolaire : **lundi 13 septembre 2010**

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Un espace de loisirs géré par la Communauté de Communes

Les ateliers collectifs de danse à découvrir :

- Le Hip-Hop compte plusieurs niveaux, ce qui permet à chacun d'évoluer parmi les débutants ou les plus avancés.
- La Danse de salon est ouverte aux couples de tous âges permettant de s'initier ou de se perfectionner dans l'apprentissage du tango, de la valse, du rock etc.
- Nouveauté : en 2010 l'école de musique et de danse a fait le choix de développer l'activité de danse avec l'ouverture des ateliers Danse Classique et Modern/Jazz pour lesquels deux nouveaux professeurs de danse ont été recrutés.



ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Renseignements administratifs :

Communauté de Communes
Tel : 03 80 27 03 20
Mail : cdc.avds@wanadoo.fr

Renseignements pédagogiques :

École de musique et de danse
Tel : 03 80 31 46 88
Mail : ecolemusiqueauxonne@wanadoo.fr

AUXONNE EXPRESSION



2



1



Le petit guide qui vous dit tout pour que vos enfants pratiquent le théâtre, le cirque, la musique, la danse, grâce aux associations recommandées par la ville d'Auxonne.

AUXONNE EXPRESSION



Madame, Monsieur,

Pour la troisième année consécutive, je souhaite attirer votre attention sur la possibilité qui est offerte à votre enfant de pratiquer une activité culturelle. En effet, en parallèle aux disciplines sportives proposées sur notre ville, il existe à Auxonne, pour les petits et les plus grands des possibilités de développer leur créativité, d'enrichir leur esprit.

En mode associatif avec le Turlupin pour la pratique du théâtre et les Ruzenfolies pour les arts du cirque, ou au travers d'une gestion publique telle la Communauté de Communes pour la

pratique de la musique et de la danse (Hip Hop et de salon comme les années passées mais aussi pour cette rentrée, jazz et classique), vous trouverez toujours un encadrement d'excellents formateurs aptes à mettre en valeur le sens artistique de vos enfants.

C'est pourquoi nous vous proposons, à travers les pages qui suivent, la présentation de ces disciplines à Auxonne et les modalités pratiques d'inscription.

Je vous souhaite à vous parents et à vos enfants une excellente rentrée culturelle.



VILLE D'AUXONNE - place d'Armes 21130 AUXONNE - Tél 03 80 27 00 50

Directeur de publication : Raoul Langlois

Crédit photo : © 2010 S. VOIZENET / Ville d'Auxonne

LE THÉÂTRE

LE TURLUPIN

Formations théâtrales : auprès de comédiens professionnels ou amateurs (adultes, adolescents ou enfants), en milieu scolaire ou dans des actions associatives privées auprès de publics handicapés ou en difficultés...

Création de spectacles professionnels ou amateurs.

Création de lectures spectacles professionnelles ou amateurs.

Organisation de stages de clown en direction d'un public adulte, parfois pour les enfants...

« Beaucoup d'enfants et d'adultes sont passés par nos ateliers, tous ont connu cette sensation d'appartenance à un groupe tendant vers un projet commun... Tous ont ressenti cette peur au ventre avant la représentation, tous auront pu approcher, s'approprier, se confronter à un texte, à des personnages... Certains ont commencé dès 6 ans, ont arrêté puis sont revenus à l'adolescence ou à l'âge adulte. Certains en ont fait leur métier, d'autres se sont servi professionnellement des acquis...

LE THÉÂTRE DU TURLUPIN À AUXONNE, C'EST DÉJÀ :

Un groupe de tout âge,

Un travail de trouille !

Des textes rendus vivants et inoubliables...

C'est aussi un tremplin pour la présence à soi et à la scène...

C'est une mise en valeur des lieux,

Un lieu où la société peut regagner du lien ! »

Chantal : administratrice au Turlupin
(et, avec d'autres à l'origine de sa création).

Depuis 1994, l'association « Le Turlupin » réunissant des amateurs et des professionnels, propose des ateliers de sensibilisation au théâtre et à la littérature, dans le Val de Saône.



LE CIRQUE

LES RUZENFOLIES

L'association de l'école du cirque a vu le jour le 23 février 1999 avec pour objectif de faire découvrir les arts du cirque de rue, sous chapiteau ou salle de spectacle. L'encadrement est assuré par des animateurs tous autorisés à pratiquer les arts du cirque. L'association compte 10 encadrants pour 45 enfants à partir de 6 ans.

Le matériel utilisé est diversifié et se compose de balles de jonglage, massues, Rola-bolas, foulards, assiettes chinoises, diabolos, tonneaux, pédalgos, couteaux à jongler, monocycle, trapèze, tissu aérien, échasses, cerceaux, chaises d'équilibre, etc.

Tous les ans en fin de saison, tous nos artistes en herbe ont l'occasion de présenter leur numéro à Auxonne. L'école du cirque est également sollicitée tout au long de l'année par différentes associations et communes pour présenter des spectacles.



CONTACT

Tarif annuel 100 €
dégressif suivant le
nombre d'enfants.

ENTRAÎNEMENTS

Les lundi, mardi,
mercredi, jeudi, ven-
dredi, samedi sui-
vant les groupes et les
animateurs.

Deux lieux :

- Sous chapiteau
au stade route de
Flammerans du 30
août au 30 novembre
et 1 mars au 30 juin.
- Préfabriqué
Malmanche du 30
novembre au 28 février.

Président :

M. Guincêtre J.C.

Tél : 03 80 31 19 53

Vice président et res-
ponsable technique :

M. Libert F.

Tél : 03 84 82 70 85